

MÉMOIRE

Conseil du statut de la femme

Réflexions dans le cadre de la réforme du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance

Consultation du ministère de la Famille

Juin 2021



Québec 

Cette publication a été produite par le Conseil du statut de la femme. Elle est accessible à l'adresse suivante : <https://www.csf.gouv.qc.ca/publications>.

Membres du Conseil

M^e Louise Cordeau, C.Q., présidente
Rakia Laroui, vice-présidente
Iris Almeida-Côté
M^e Julie Bédard
Déborah Cherenfant
Lise Courteau
Andréan Gagné
Jeannine Messier
Jessica Olivier-Nault
Geneviève Paquette

Coordination

Mélanie Julien

Recherche et rédaction

Marie-Claude Francoeur
Mélanie Julien
Avec la collaboration d'appoint de Marie-Ève Gagnon-Paré

Révision bibliographique

Julie Limoges

Révision linguistique

Syn-Texte

Date de parution

Juin 2021

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec, à l'adresse suivante : www.droitauteur.gouv.qc.ca.

Comment citer ce document

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2021). *Réflexions dans le cadre de la réforme du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance*, Conseil du statut de la femme, 19 p.

Éditeur

Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326
Sans frais : 1 800 463-2851
Site Web : www.csf.gouv.qc.ca
Courriel : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
ISBN : 978-2-550-89422-3 (version PDF)

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
1. Tenir compte des réalités propres à certains groupes de femmes	3
1.1. Les mères ayant besoin d’horaires de garde flexibles	4
1.2. Les femmes en situation de précarité socioéconomique	6
1.3. Les femmes au statut migratoire précaire	7
2. Valoriser le métier d’éducatrices et d’éducateurs	9
Conclusion	12
Bibliographie	13

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AQCPE	Association québécoise des centres de la petite enfance
CEFRIO	Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations
CISR	Commission de l'immigration et du statut de réfugié
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CPE	Centre de la petite enfance
CSF	Conseil du statut de la femme
FSSS-CSN	Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN)
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PEICA	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
SGEE	Service de garde éducatif à l'enfance
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
UQAM	Université du Québec à Montréal
VGQ	Vérificateur général du Québec

INTRODUCTION

Le Conseil du statut de la femme est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude. Il conseille la ministre responsable de la Condition féminine et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité ainsi qu'au respect des droits et du statut de la femme, dans un objectif de justice sociale. De plus, il informe la population québécoise sur toute question en ces matières. Le Conseil des membres est composé de la présidente et de dix femmes issues d'associations féminines, de milieux universitaires, de groupes socioéconomiques et d'organismes syndicaux.

Le 28 avril 2021, le ministre de la Famille a lancé une consultation publique au sujet du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) pour rendre celui-ci « plus efficace et plus accessible » (MFA, 2021a, p. 8). Les organisations qui le souhaitent ont été invitées à préparer un mémoire, en même temps qu'un sondage en ligne a été lancé auprès de la population et que des rencontres ont été planifiées avec des groupes et des partenaires du réseau. Le document de réflexion servant à guider l'ensemble de la démarche met en lumière les problèmes associés au réseau des SGEE « sur lesquels le gouvernement du Québec souhaite obtenir des avis qui viendraient bonifier ses propres analyses » (MFA, 2021a, p. 8).

Dans ce cadre, le Conseil a tenu à soumettre un mémoire, considérant l'importance que revêtent les SGEE pour les femmes, comme mères et comme éducatrices à la petite enfance. Sa contribution à la réflexion vise non pas tant à proposer des moyens concrets de rendre le réseau des SGEE plus accessible et efficace, mais plutôt à mettre en lumière des enjeux occultés par le ministère de la Famille (MFA). Ainsi, tout en saluant la volonté de ce dernier de réformer le réseau, le Conseil porte à son attention des enjeux propres à certaines mères (section 1) et au personnel à la petite enfance composé de femmes en quasi-totalité (section 2). Sur la base de son historique de travaux sur les conditions de vie des femmes et d'une lecture actualisée de la situation, le Conseil soutient ainsi que la réforme à venir doit impérativement dénouer ces enjeux pour favoriser pleinement l'égalité entre les femmes et les hommes.

1. TENIR COMPTE DES RÉALITÉS PROPRES À CERTAINS GROUPES DE FEMMES

Les mères portent davantage la charge des responsabilités parentales que les pères. Elles sont plus impliquées dans les soins aux enfants (Houle, Turcotte et Wendt, 2017; Corbeil *et al.*, 2011) et font plus de concessions sur leurs activités professionnelles avec l'arrivée des enfants (MFA, 2021b). Sans service de garde, elles peuvent difficilement poursuivre, selon le cas, leurs études ou leur carrière.

C'est dans cette optique que, dès 1978, le Conseil fait valoir l'importance d'un réseau de garde universel, accessible et abordable, des principes rappelés à maintes reprises au fil des ans (CSF, 1978)¹. Son souhait se concrétise en 1997 alors qu'un réseau de services de garde subventionnés est mis en place. La création de ce réseau a eu une influence positive sur la participation des femmes au marché du travail : d'après des données de Statistique Canada citées dans Fortin (2019), le taux d'activité des mères de jeunes enfants a connu une hausse de 13 points entre 1998 et 2014. Il a également eu un effet positif sur leur situation financière : elles peuvent maintenir leurs activités professionnelles pendant les premières années de vie de leur enfant et, ainsi, assurer leur autonomie financière, y compris en cas de séparation, et bénéficier des avantages salariaux associés à l'avancement en carrière (Fortin, 2019).

Bien qu'elles soient essentielles à la participation des mères au marché du travail, les places offertes en milieu de garde sont loin de suffire à la demande. Le réseau des SGEE souffre d'un manque de places, une situation exacerbée par la pandémie liée à la COVID-19 (CSF, 2020a). De nombreux nouveaux parents peinent à trouver une place pour leur enfant. Les témoignages de mères qui ne peuvent réintégrer leur emploi après leur congé parental se multiplient d'ailleurs dans les médias ces dernières semaines (Cotnoir Lacroix, 2021). À l'heure actuelle, 51 000 enfants sont en attente d'une place en SGEE, subventionnée ou non subventionnée (Schué, 2021), alors que, selon des données du MFA colligées par le Vérificateur général, environ 9 000 parents dont les enfants fréquentent une garderie non subventionnée souhaiteraient obtenir une place dans un milieu subventionné (VGQ, 2020), où les tarifs sont moindres et la qualité des services reconnue (Observatoire des tout-petits, 2018).

1. Notamment en 1978, 1984, 1989, 1997, 2001, 2003, 2007, 2010 et 2014.

Des mesures visant à contrer la pénurie de places en service de garde ont été annoncées dans les derniers mois (voir le tableau ci-après).

**Des mesures annoncées en 2020-2021
pour contrer la pénurie de places en SGEE**

- Modification de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* pour que les responsables de services de garde en milieu familial n'aient plus à considérer leurs enfants de moins de 9 ans dans le calcul du ratio durant les heures de prestation des services (mai 2021);
- Simplification du processus lié à l'ouverture d'un centre de la petite enfance (CPE) (mars 2021);
- Conversion de 3 500 places en garderies non subventionnées en places subventionnées (octobre 2020);
- Appel de projets pour la création de 4 359 nouvelles places subventionnées (octobre 2020).

Sources : Cabinet du ministre de la Famille, page consultée le 27 mai 2021a, page consultée le 27 mai 2021b, page consultée le 27 mai 2021d, page consultée le 27 mai 2021e.

Dans le cadre de la présente consultation, le MFA s'est notamment donné pour objectif de « permettre aux parents, et plus particulièrement aux femmes, de réaliser de manière équitable leurs aspirations professionnelles et personnelles » (MFA, 2021a, p. 8). Dans son document de réflexion soumis à la consultation, il soulève un certain nombre d'enjeux pour lesquels il souhaite obtenir des avis, dont certains sont susceptibles de concerner tout particulièrement les mères :

- « des places abordables pour l'ensemble des enfants en SGEE » (MFA, 2021a, p. 12), de manière à favoriser la participation des femmes au marché du travail et leur autonomie financière;
- « un processus d'admission simple et transparent » (MFA, 2021a, p. 17), sachant que les démarches requises pour solliciter une place peuvent s'avérer laborieuses;
- « le défi des services de garde à horaires atypiques » (MFA, 2021a, p. 19), dont l'offre est essentielle pour répondre aux besoins de certains parents.

Tout en soulignant la pertinence de ces enjeux, le Conseil souhaite attirer l'attention sur la réalité de certaines mères dont les besoins en matière de services de garde sont particulièrement importants, mais dont il n'est pas fait mention explicitement dans le document de réflexion du MFA, soit celles qui ont besoin d'horaires de garde flexibles (section 1.1), qui sont vulnérables sur le plan socioéconomique (section 1.2) ou qui ont un statut migratoire précaire (section 1.3).

1.1. Les mères ayant besoin d'horaires de garde flexibles

Le MFA reconnaît que certains parents ont des horaires de travail atypiques, cherchant des avenues pour diversifier l'offre des services de garde. En 2016-2017, il bonifiait l'allocation offerte aux SGEE pour la garde de soir, de nuit et de fin de semaine, en plus d'offrir une nouvelle allocation pour soutenir ceux qui offrent de la garde à temps partiel (MFA, 2021a). Ces mesures n'ont toutefois pas permis d'augmenter de façon notable l'offre des services de garde atypiques. De fait, peu de SGEE sont ouverts le soir, la nuit et

la fin de semaine². Certaines réalités témoignent toutefois non seulement d'un besoin de garde à horaire atypique, mais d'un besoin de garde à horaire flexible.

Mères étudiantes. De plus en plus d'étudiantes et d'étudiants fondent une famille avant d'avoir terminé leur parcours de formation. Des parents retournent également aux études après avoir amorcé leur carrière. En croissance, le phénomène de la parentalité étudiante touche une majorité de femmes, selon les recherches menées sur le sujet (Julien et Gosselin, 2015). Or, les besoins de garde de ces mères étudiantes sont susceptibles de varier d'un trimestre à l'autre, en fonction de leur horaire et de leur charge d'études (Francoeur et al., 2019). En 2016, on comptait 82 CPE ou garderies en milieu d'études, dont certains offraient des horaires flexibles (voir l'encadré ci-contre), mais l'offre de services ne parvenait toutefois pas à suffire à la demande, selon une étude réalisée en 2019 par le MFA (Francoeur et al., 2019).

**Un exemple :
le CPE Tortue tête, de l'UQAM**

Fondé par et pour les étudiantes et les étudiants de l'UQAM, ce CPE a pour mission d'offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de chaque enfant et un fonctionnement adapté aux réalités des parents. Il offre un horaire adapté aux besoins changeants des mères étudiantes et des pères étudiants. Ses heures d'ouverture sont de 7 h à 22 h 30 en semaine et de 7 h à 18 h la fin de semaine.

Source : Caza, 2015.

Emplois à horaire variable. Les infirmières, les ambulancières, les policières et les pompières, par exemple, doivent parfois composer avec des horaires rotatifs ou des horaires de faction, comme le montre une récente étude menée au Conseil (Dumont et Julien, 2020). Il en va de même des agricultrices qui doivent faire la traite des vaches très tôt le matin ou s'adapter au cycle du travail sur la ferme (CSF, 2019). Les défis de conciliation travail-famille de ces dernières sont tels que la Fédération des agricultrices du Québec étudie actuellement la possibilité de mettre sur pied une coopérative qui offre les services d'une éducatrice directement à la maison (Rondeau, 2020).

Même si les lois et les règlements actuels permettent aux SGEE une certaine souplesse dans les modalités de garde, offrir des horaires flexibles comporte des défis de gestion d'ordre financier (rentabilité) et administratif (respect des règles ministérielles, des conventions collectives et du rapport éducatrices/enfants ainsi que la gestion des ententes de services) (Francoeur et al., 2019). Des horaires flexibles de ce genre se révèlent essentiels à certaines femmes pour poursuivre leurs aspirations et contribuer pleinement à la société québécoise.

Dès 1978, le Conseil a reconnu l'importance de proposer une offre de services de garde diversifiée pour répondre adéquatement aux besoins des familles (CSF, 1978). Il souhaite maintenant que la réforme à venir du réseau puisse répondre aux besoins de flexibilité de bon nombre de familles québécoises d'aujourd'hui. Cette flexibilité se trouvait d'ailleurs au cœur de la révision du Régime québécois d'assurance parentale en 2020, avec l'adoption de la *Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime*

2. En 2015-2016, même si la moitié (51 %) des CPE et des garderies (subventionnées et non subventionnées) proposaient la garde à temps partiel, seulement 12 491 enfants en bénéficiaient. Rares étaient les services de garde qui ouvraient leurs portes la fin de semaine (1,2 %), le soir (1,2 %) ou la nuit (0,3 %) (MFA, 2019b).

d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail qui permet notamment de combiner congé parental et revenus d'emploi. En cohérence, pareille flexibilité devrait s'appliquer au réseau des SGEE.

1.2. Les femmes en situation de précarité socioéconomique

Si l'obtention d'une place en service de garde représente un défi pour tous les parents québécois, l'accès à une place subventionnée l'est d'autant plus pour ceux dont la situation socioéconomique est précaire, une situation dénoncée par le Vérificateur général du Québec en 2020. De fait, les recherches montrent que :

- les enfants vivant dans une famille à faible revenu ont moins de chance d'occuper une place subventionnée (Gingras, Audet et Nanhou, 2011);
- l'offre de places subventionnées demeure limitée dans les quartiers défavorisés de certaines régions administratives, par exemple celles de Montréal et de Laval (VGQ, 2020).

Le fait de ne pas accéder à une place subventionnée peut représenter un frein à l'emploi pour les parents en situation de précarité socioéconomique, particulièrement pour les mères à qui incombent davantage les responsabilités parentales.

Le MFA se montre préoccupé par une telle situation et entend profiter de la réforme à venir pour mieux joindre les enfants des familles dites vulnérables (MFA, 2021a). Le Conseil salue cette volonté, qui fait écho à une de ses recommandations de 2001, et qui visait à accélérer le développement du réseau des SGEE, tout particulièrement dans les milieux défavorisés (CSF, 2001). L'un des objectifs de la création du réseau des SGEE n'est-il pas d'assurer l'égalité des chances de l'ensemble des enfants du Québec, notamment ceux qui subissent les effets de la pauvreté?

En guise de piste de réflexion à cette enseigne, le Conseil signale que la recherche d'une place et l'utilisation du guichet *La Place 0-5*³ peuvent s'avérer particulièrement ardues pour les personnes vulnérables sur le plan socioéconomique, en l'occurrence les mères à qui cette tâche revient souvent. Il pense entre autres à celles sous le seuil de la pauvreté, qui ne peuvent se payer Internet à la maison, ou encore à celles qui n'ont pas acquis un minimum de littératie numérique (voir l'encadré ci-contre). Il pense aussi à celles nouvellement arrivées au

- Au Québec, en 2016, 14 % des enfants âgés de moins de 6 ans vivaient dans un ménage à faible revenu (Observatoire des tout-petits, page consultée le 31 mai 2021).
- En 2019, 7 % des foyers québécois ne sont pas branchés à Internet (CEFRIQ, 2019).
- Selon les données de l'enquête PEICA 2012 sur la résolution de problèmes dans des environnements technologiques, près de deux Québécois sur trois sont incapables de naviguer sur plusieurs pages Internet pour trouver l'information nécessaire à la résolution de problèmes (67 %) (Desrosiers et al., 2015).

3. Mis sur pied en 2018, *La Place 0-5* sert de guichet unique pour obtenir une place en SGEE. Rassemblant l'ensemble des services sur une même plateforme Web, il permet aux parents d'inscrire leur enfant sur la liste d'attente des milieux qui correspondent à leurs besoins (emplacement, tarif, heures d'ouverture, etc.).

Québec dont la connaissance de l'organisation du réseau des SGEE, et parfois du français, est lacunaire (Sioui, 2020; TCRI, 2019a). Le Conseil espère que la réforme à venir soit l'occasion de tenir compte de telles réalités pour que toutes les mères puissent bénéficier du réseau, dans une perspective d'équité, et que davantage d'enfants en situation de vulnérabilité aient accès à des services de garde de qualité.

1.3. Les femmes au statut migratoire précaire

Le Conseil souhaite que la réforme du réseau des SGEE soit l'occasion de réfléchir à la situation des femmes au statut migratoire précaire, en l'occurrence les demandeuses d'asile⁴, dont le nombre est en croissance ces dernières années au Québec (voir l'encadré ci-contre). Tant qu'elles n'ont pas le statut de réfugiées, elles ne sont pas admissibles aux places en service de garde à contribution réduite (MIFI, 2021; TCRI, 2019a) (voir l'encadré ci-après). Et bien qu'elles soient tout de même admissibles au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, disponible par versements mensuels anticipés et offert aux parents dont les enfants occupent une place en service de garde non subventionné, plusieurs n'ont pas les moyens financiers d'acquitter pareils frais pour un mois entier (Desharnais-Préfontaine *et al.*, 2021).

Le nombre de personnes demandeuses d'asile a considérablement augmenté au cours des dernières années au Québec, passant de 5 530 en 2016 à 31 265 en 2019. La fermeture des frontières avec la pandémie de la COVID-19 a toutefois freiné les flux migratoires, de sorte que seulement 9 845 demandes ont été enregistrées en 2020 (Gouvernement du Canada, page consultée le 27 mai 2021).

Pourtant, dans l'attente d'une décision pour recevoir le statut de réfugiées, les demandeuses d'asile peuvent obtenir un permis de travail en vue d'occuper un emploi au Canada. Elles sont également admissibles à des mesures et à des programmes publics offerts au Québec, comme à de l'aide sociale, à des cours de francisation gratuits et à l'école publique.

4. Une demandeuse ou un demandeur d'asile est « une personne qui, à son entrée au pays ou au cours d'un séjour temporaire, demande la protection du Canada. Le gouvernement canadien accorde l'asile à certaines personnes se trouvant sur son territoire qui craignent la persécution ou qui seraient en danger si elles devaient retourner dans leur pays d'origine. La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) évalue chaque demande afin de rendre sa décision sur l'octroi ou non du statut de réfugié » (MIFI, page consultée le 27 mai 2021).

Quels parents sont admissibles aux places à contribution réduite?

Pour être admissibles aux places subventionnées, les parents doivent résider au Québec et avoir l'un des statuts suivants :

- être citoyen canadien;
- être résident permanent;
- être titulaire d'un permis de travail (ou être exempté de l'obligation d'avoir un tel permis) et séjourner au Québec principalement pour y travailler (un demandeur d'asile avec un permis de travail n'est pas admissible);
- être un étudiant étranger, titulaire d'un certificat d'acceptation et récipiendaire d'une bourse d'études du gouvernement du Québec;
- être reconnu comme réfugié, une personne à protéger ou une personne protégée et être titulaire d'un certificat de sélection délivré en vertu de la *Loi sur l'immigration au Québec*;
- être titulaire d'un permis de séjour temporaire en vue d'obtenir ultérieurement la résidence permanente et le certificat de sélection délivré en vertu de la *Loi sur l'immigration au Québec*;
- être autorisé à soumettre une demande de résidence permanente et être titulaire du certificat de sélection délivré en vertu de la *Loi sur l'immigration au Québec*.

Source : MFA, page consultée le 27 mai 2021c.

Cette situation a des conséquences majeures sur l'intégration économique et sociale des personnes demandeuses d'asile, surtout pour les femmes qui portent davantage la charge des responsabilités parentales (Morantz *et al.*, 2013; Chouakri, 2019; TCRI, 2019a), et *a fortiori* celles qui sont monoparentales (Desharnais-Préfontaine *et al.*, 2021; Hanley, Merry et Cleveland, 2021). Elle peut représenter une barrière à l'emploi pour ces femmes, qui sont souvent dans une situation de précarité socioéconomique (TCRI, 2019b) et qui peuvent difficilement assumer le coût des garderies privées (TCRI, 2019a) (voir l'encadré ci-contre). En outre, leur réseau de soutien informel est souvent limité en territoire québécois, voire inexistant (TCRI, 2019a). Sans service de garde, elles peuvent difficilement entreprendre des démarches de francisation et intégrer le marché du travail, contraignant certaines d'entre elles à l'aide sociale. Une telle exclusion de certaines sphères de la société québécoise peut d'ailleurs perdurer, étant donné le délai de traitement des demandes pour obtenir le statut de réfugié, qui s'établissait en moyenne à deux ans en 2018 (Bureau du vérificateur général du Canada, 2019).

Les frais quotidiens pour une place en garderie privée étaient évalués en moyenne à 37 \$ en 2014 (MFA, 2014) et peuvent aujourd'hui atteindre 50 \$, voire davantage (Chouinard, 2019).

Ainsi, le Conseil souhaite que la réforme à venir du réseau des SGEE soit l'occasion de trouver des moyens de répondre aux besoins des personnes demandeuses d'asile pour que les mères dans leurs rangs puissent assurer leur autonomie financière et participer pleinement à la vie sociale et économique de la société québécoise. Une telle avenue aurait également comme bénéfice de faciliter l'intégration sociale des enfants migrants de même que leur transition à l'enseignement obligatoire.

2. VALORISER LE MÉTIER D'ÉDUCATRICES ET D'ÉDUCATEURS

La consolidation d'un réseau de SGEE de qualité repose en grande partie sur le travail du personnel éducatif à l'enfance, composé d'une vaste majorité de femmes. Selon le milieu, celles-ci occupent jusqu'à 99 % des postes (MFA, 2019b). Or, le secteur est actuellement confronté à une importante pénurie de main-d'œuvre. En décembre 2020, il manquait 1 100 éducatrices ou éducateurs pour répondre aux besoins du réseau, un nombre qui serait en hausse avec la pandémie (Leduc, 2020). Les difficultés ont trait à la fois au recrutement et à la rétention, comme en témoignent les données suivantes :

- le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* a connu une baisse des inscriptions d'environ 30 % entre 2012 et 2019 (FSSS-CSN, 2019) et affiche un taux de diplomation autour de 25 % seulement (AQCPÉ, page consultée le 27 mai 2021a);
- selon un sondage de l'AQCPÉ, plus de 1 000 éducatrices ont quitté le réseau entre mars et décembre 2020 (AQCPÉ, page consultée le 27 mai 2021b).

Les mesures sanitaires mises en place dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19 ont certes alourdi les tâches du personnel des SGEE : réaménagement des lieux et de la routine, désinfection fréquente des jouets, port d'équipement de protection, etc. (CSF, 2020a; CNEST, 2020). Cette situation a généré, pour plusieurs, de l'inquiétude quant à la possibilité de contracter le coronavirus, voire de l'anxiété et de la détresse psychologique (INSPQ, 2020). Selon une étude menée à l'UQAM, la moitié du personnel en CPE interrogé a déclaré avoir vécu une diminution de leur bien-être au début de la pandémie (Martin, 2020), ce qui peut expliquer les départs massifs rapportés dans le sondage de l'AQCPÉ cité plus haut. La pénurie de main-d'œuvre est telle que des bris de services ont été observés depuis dans les CPE de certaines régions du Québec (Larin, 2021), sans compter les quelque 1 200 services de garde en milieu familial reconnus qui auraient fermé leurs portes de mars à octobre 2020 (TVA Nouvelles, 2020).

Différentes mesures ont été annoncées depuis le début de l'année 2021 pour contrer la pénurie de main-d'œuvre en SGEE, dont la création d'un programme de formation rémunérée (voir l'encadré ci-après). Certaines visent la valorisation et la promotion du métier d'éducatrice ou d'éducateur, mais elles occupent, somme toute, une mince part des investissements prévus. L'Association québécoise des centres de la petite enfance en conclut d'ailleurs que si les mesures annoncées « apporte[nt] de l'espoir », « une réflexion en profondeur sur la reconnaissance de la profession d'éducatrices à la petite enfance [...] semble essentielle » (AQCPÉ, page consultée le 27 mai 2021a). Dans cette perspective, le Conseil s'étonne que le document de réflexion soumis aux fins de la présente consultation du MFA n'associe pas l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre à celui de la valorisation du métier d'éducatrices et d'éducateurs. Sachant que le problème repose à la fois sur des difficultés de recrutement et de rétention, il juge nécessaire d'agir sur les deux fronts.

**Les principales mesures annoncées en 2021
pour contrer la pénurie de main-d'œuvre en SGEE**

- Lancement d'un programme national de formation rémunérée en alternance travail-études (programme COUD) (45 M\$);
- Bourses d'études de 2 300 \$ aux étudiantes et aux étudiants du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* à la réussite des 1^{er} et 2^e stages (11,6 M\$);
- « Valorisation et promotion du métier d'éducatrice et d'éducateur » en vue notamment de reconnaître l'apport de ce personnel, de susciter l'intérêt pour ce métier et d'augmenter les inscriptions à cette formation (5 M\$);
- « Simplification du processus de qualification » grâce à la mise en place d'un service de certification (1,5 M\$);
- Formation du personnel d'encadrement dans les services de garde pour « consolider leurs habiletés à fidéliser le personnel éducateur qualifié » (0,5 M\$);
- Accroître « l'attractivité » du programme d'études collégiales *Techniques d'éducation à l'enfance*;
- Formations offertes de façon intensive;
- Modification à la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* « pour faire en sorte que les responsables de services de garde en milieu familial n'aient plus à considérer leurs enfants de moins de 9 ans dans le calcul du ratio durant les heures de prestation des services ».

Sources : Cabinet du ministre de la Famille, page consultée le 27 mai 2021b, page consultée le 27 mai 2021c.

Le travail d'éducation à la petite enfance demande des compétences relationnelles et émotionnelles, en plus d'un savoir-faire technique particulier (CSF, 2021; Couturier, 2017). Il s'est d'ailleurs largement professionnalisé dans les dernières décennies, et son exercice comporte des exigences précises en matière de formation (MFA, page consultée le 27 mai 2021b, page consultée le 27 mai 2021d). Celles et ceux qui travaillent en service de garde jouent un rôle éducatif majeur tout en soutenant et en guidant les enfants dans leur développement (voir l'encadré ci-contre). Ainsi, « en plus de donner des soins de base, le personnel éducateur exerce un rôle important d'éducation et de socialisation auprès des enfants » (MFA, page consultée le 27 mai 2021a). Par ailleurs, l'avancement des connaissances sur le développement de l'enfant a récemment amené le gouvernement à mettre en place des mesures, comme le programme Agir tôt, en vue d'améliorer la détection et la prise en charge précoces des retards dès la petite enfance (MFA, 2021a). Cette situation a contribué à rehausser les exigences du travail d'éducation à la petite enfance (Les équipes de gestion du CPE La Courtepointe et du CPE La Croisée, 2021).

« Les SGEE du Québec ont une triple mission :

- Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes enfants qu'ils accueillent;
- Offrir un milieu de vie propre à accompagner les jeunes enfants dans leur développement global;
- Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global des jeunes enfants et favoriser leur inclusion sociale. »

Source : MFA, 2019a.

Les éducatrices et les éducateurs répondent à des besoins essentiels : en éduquant, soignant, nettoyant, consolant, écoutant les enfants d'âge préscolaire, ces personnes veillent au bien-être des membres de la société d'aujourd'hui et de demain, en plus de permettre aux mères et aux pères de participer au marché du travail et de contribuer à la vitalité économique du Québec. Malgré l'importance du personnel éducatif à l'enfance, son travail demeure peu valorisé. Les salaires demeurent modestes (voir l'encadré ci-après), une situation qui préoccupe le Conseil dès 1995 (CSF, 1995).

Salaire du personnel de garde selon le milieu

CPE et garderies subventionnées

- Éducatrice ou éducateur qualifié : entre 18,98 \$/h et 25,25 \$/h en 2020
- Éducatrice ou éducateur non qualifié : entre 16,75 \$/h et 25,15 \$/h en 2020

Milieu familial

- En moyenne 12,40 \$/h en 2019

Sources : MFA 2020; Cormier, 2019.

Aux yeux du Conseil, la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau des SGEE ne pourra se résorber sans valoriser le métier d'éducatrice ou d'éducateur. Il en va de la consolidation à moyen et à long terme du réseau, mais aussi de la reconnaissance de l'apport à la société des emplois dits du *care*⁵ occupés par une majorité de femmes (CSF, 2021). Les métiers d'éducatrice à la petite enfance et de préposée aux bénéficiaires, par exemple, sont encore trop souvent perçus comme une extension naturelle du rôle des femmes, dans l'optique où de tels soins à autrui ont longtemps été dispensés gratuitement par celles-ci, en l'occurrence les mères et les religieuses, et demeurent peu valorisés, malgré la complexité des tâches qu'ils comportent, les compétences et les savoirs que requièrent leur exercice et leur importance sociale et économique (CSF, 2021; Couturier, 2017). La reconnaissance des emplois du *care* est d'ailleurs au cœur du récent avis du Conseil portant sur les soins aux personnes âgées en perte d'autonomie (CSF, 2020d). Dans cette veine, le Conseil souhaite que la réforme à venir du réseau des SGEE soit l'occasion de valoriser les emplois dans le secteur de l'éducation à la petite enfance, une avenue qui suscite d'ailleurs une forte adhésion au sein de la population québécoise (voir l'encadré ci-contre).

Un sondage commandé en avril 2021 par l'AQCPE auprès de 1 000 adultes québécois révèle qu'une majorité :

- tient en haute estime les éducatrices en petite enfance (90 %);
- estime que les éducatrices exercent une influence importante sur le développement des enfants (97 %);
- est d'avis que la société devrait reconnaître davantage la profession (85 %).

Source : Synopsis, 2021.

Ainsi, le métier d'éducatrice ou d'éducateur à la petite enfance doit être un choix de carrière valorisant, et ce, autant pour les femmes que pour les hommes. Il serait d'ailleurs heureux que davantage d'hommes choisissent ce métier, de sorte que les soins aux enfants ne soient plus uniquement perçus comme l'apanage des femmes. La mixité en emploi génère différents bénéfices (Bureau international du Travail, 2019) et l'éducation à la petite enfance n'en fait pas exception. Les mécanismes de socialisation influencent certes l'orientation scolaire et professionnelle, ne serait-ce que parce que les attentes différenciées envers les filles et les garçons façonnent leurs intérêts et leurs aptitudes (CSF, 2020d; Plante *et al.*, 2019). La diversification des choix de carrière s'inscrit donc forcément dans un processus à long terme d'éducation à l'égalité entre les sexes et pour lequel le Conseil a déjà formulé une série de recommandations (CSF, 2019). Le Conseil espère que la consolidation du réseau des SGEE qu'entreprend le MFA puisse favoriser la participation des hommes à titre d'éducateurs.

5. Le *care* désigne un ensemble d'activités « qui consistent à apporter une réponse concrète aux besoins des autres – travail domestique, de soin, d'éducation, de soutien ou d'assistance, entre autres » (Molinier, Laugier et Paperman, 2009, p. 11).

CONCLUSION

Les femmes, comme mères et comme éducatrices à la petite enfance, sont particulièrement concernées par la réforme annoncée du réseau des SGEE. Plusieurs enjeux qui les touchent sont pris en compte dans les récentes annonces gouvernementales et dans le document de réflexion soumis à la présente consultation.

Le Conseil constate néanmoins que certains demeurent actuellement occultés. De fait, peu d'attention est portée aux réalités des mères dont les horaires d'études ou de travail sont variables, des mères qui sont dans une situation socioéconomique précaire et des demandeuses d'asile. De plus, les solutions au problème de pénurie de main-d'œuvre dans le réseau sont surtout axées sur le recrutement, alors qu'elles passent aussi inévitablement par la valorisation du métier d'éducatrice et d'éducateur à la petite enfance.

Le Conseil souhaite que les pistes de réflexion soumises dans le présent mémoire soient prises en compte dans la réforme à venir, dans une perspective d'équité et de justice sociale. Le réseau des SGEE représente un levier incontestable de l'émancipation des femmes au Québec. Sa réforme constitue une occasion de tenir pleinement compte des réalités sociales, culturelles et économiques de la société québécoise actuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (Page consultée le 27 mai 2021a). *Pénurie de main-d'œuvre dans les services de garde - 64 M\$: des investissements incontournables pour répondre aux besoins des familles*, [en ligne], <https://www.aqcpe.com/actualites/2021/04/des-investissements-incontournables-pour-repondre-aux-besoins-des-familles/> Communiqué de presse, 26 avril 2021.
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (Page consultée le 27 mai 2021b). *Pénurie de main d'œuvre dans les services de garde : le réseau des CPE/BC prêt pour des mesures nationales*, [en ligne], <https://www.aqcpe.com/actualites/2020/12/penurie-de-main-doeuvre-dans-les-services-de-garde-le-reseau-des-cpe-bc-pret-pour-des-mesures-nationales/> Communiqué de presse, 26 décembre 2020.
- BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA (2019). « Rapport 2 - Le traitement des demandes d'asile », *Printemps 2019 – Rapports du vérificateur général du Canada*, [en ligne], https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201905_02_f_43339.html (Page consultée le 17 mai 2021).
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (2019). *Femmes d'affaires et femmes cadres : les arguments en faveur du changement*, [en ligne], Genève, Bureau international du travail, 133 p., https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_700966/lang-fr/index.htm (Page consultée le 28 mai 2021).
- CABINET DU MINISTRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021a). *Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance - Un processus plus simple pour rendre disponibles des places plus rapidement*, dans *Cision*, [en ligne], <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/accessibilite-aux-services-de-garde-educatifs-a-l-enfance-un-processus-plus-simple-pour-rendre-disponibles-des-places-plus-rapidement-810196155.html> Communiqué de presse, 12 mars 2021.
- CABINET DU MINISTRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021b). *Accessibilité aux services de garde en milieu familial - Le ministre Lacombe à l'écoute des responsables de services de garde en milieu familial : des places accessibles rapidement pour les parents*, dans *Cision*, [en ligne], <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/accessibilite-aux-services-de-garde-en-milieu-familial-le-ministre-lacombe-a-l-ecoute-des-responsables-de-services-de-garde-en-milieu-familial-des-places-accessibles-rapidement-pour-les-parents-808792104.html> Communiqué de presse, 13 mai 2021.
- CABINET DU MINISTRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021c). *Investissement de 64 M\$ pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée dans les services de garde éducatifs à l'enfance*, dans *Cision*, [en ligne], <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/investissement-de-64-m-pour-repondre-aux-besoins-de-main-d-oeuvre-qualifiee-dans-les-services-de-garde-educatifs-a-l-enfance-888356726.html> Communiqué de presse, 26 avril 2021.
- CABINET DU MINISTRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021d). *Lancement d'un appel de projets pour la création de 4 359 places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance*, dans *Cision*, [en ligne], <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/lancement-d-un-appel-de-projets-pour-la-creation-de-4-359-places-subventionnees-en-services-de-garde-educatifs-a-l-enfance-806858808.html> Communiqué de presse, 5 octobre 2020.

- CABINET DU MINISTRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021e). *Nouvel appel de projets ciblé - Conversion de 3 500 places : plus de familles québécoises auront accès à une place subventionnée en service de garde*, dans *Cision*, [en ligne], <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/nouvel-appel-de-projets-cible-conversion-de-3-500-places-plus-de-familles-quebecoises-aurent-acces-a-une-place-subventionnee-en-service-de-garde-814039322.html> Communiqué de presse, 23 octobre 2020.
- CAZA, Pierre-Étienne (2015). « Nouveau CPE à l'UQAM », *Actualités UQAM*, 21 septembre, [en ligne], <https://www.actualites.uqam.ca/2015/ouverture-CPE-tortue-tetue-parents-etudiants> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CEFRIO (2019). « Portrait numérique des foyers québécois », *NETendances*, vol. 10, n° 4, [en ligne], <https://transformation-numerique.ulaval.ca/wp-content/uploads/2020/09/netendances-2019-portrait-numerique-des-foyers-quebecois.pdf#page11> (Page consultée le 31 mai 2021).
- CHOUAKRI, Yasmina (2019). *Analyse qualitative de parcours d'insertion de femmes immigrantes au marché du travail et conditions de réussite observées : rapport de la recherche-action*, [en ligne], Montréal, Comité consultatif femmes en développement de la main-d'œuvre, 52 p., https://ccfemme.files.wordpress.com/2019/09/ccf_femmes-immigrantes_rapportrechercheaction_mai-2019.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- CHOUINARD, Tommy (2019). « Des garderies non subventionnées passeront au tarif unique », *La Presse*, 9 novembre, <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2019-11-09/des-garderies-non-subventionnees-passeront-au-tarif-unique#:~:text=Il%20existe%20environ%201250%20garderies,40%20%24%2C%20voire%2050%20%24> (Page consultée le 27 mai 2021).
- COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (2020). *Guide de normes sanitaires pour les services de garde en milieu familial - COVID-19 : la SST, c'est l'affaire de tous!*, [en ligne], Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc100-2155-guide-servicegardefamilial.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2021). *La valeur du travail du care sous la loupe de la pandémie*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/la-valeur-du-travail-du-care-sous-la-loupe-de-la-pandemie/> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020a). *Garde des enfants : un casse-tête pour plusieurs femmes*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/famille/garde-des-enfants-un-casse-tete-pour-plusieurs-femmes/> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020b). *Portrait des Québécoises : édition 2020 – Femmes et économie*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 42 p., <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoises-2020-economie.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020c). *Pour un régime d'assurance parentale équitable, flexible et actuel : mémoire sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 36 p., https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Mem_regime_qc_assur_parentale_20200326_vweb.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020d). *Prendre soin : perspectives sur le vieillissement*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 117 p., « Avis », https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Avi_prendre_soin_20200416_vweb.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).

- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2019). *Les femmes en agriculture : cultiver les possibles*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 135 p., « Avis », https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Avis_femmes_agriculture_20191121.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Impact d'une modulation de la contribution parentale aux services de garde subventionnés sur la participation des femmes au marché du travail*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 37 p., « Avis », <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-impact-dune-modulation-de-la-contribution-parentale-aux-services-de-garde-subventionnes.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2010). *Commentaires sur le projet de loi n° 126, Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 37 p., <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/lettre-adressee-a-la-ministre-yolande-james-projet-de-loi-126.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2007). *Maintenir le cap sur l'égalité de fait : réflexion sur certains enjeux en matière de politique familiale*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 17 p., <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/maintenir-le-cap-sur-legalite-de-fait-reflexion-sur-certains-enjeux-en-matiere-de-politique-familiale.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2003). *Mémoire sur le document de consultation Scénarios de développement et de financement pour assurer la pérennité, l'accessibilité et la qualité des services de garde*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 28 p., <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire-scenarios-de-developpement-et-de-financement-pour-assurer-la-perennite-laccessibilite-et-la-qualite-des-services-de-garde.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2001). *Pour que le développement du Québec soit inclusif : commentaires sur les orientations gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 50 p., <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/tableaux-taux-dactivite-demploi-chomage-sexe-niveau-scolaire-lage-chaudiere-appalaches-et-mrc-2001.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1997). *La société et les familles : miser sur l'égalité et la solidarité : avis sur les nouvelles dispositions de la politique familiale et sur la fiscalité des familles*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 84 p., <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-la-politique-familiale-et-sur-la-fiscalite-des-familles.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1995). *Le salaire des éducatrices en garderie au Québec*, Québec, Conseil du statut de la femme, 71 p.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1989). *Mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales sur l'énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance : pour un meilleur équilibre*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 83 p., <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire-commission-parlementaire-des-affaires-sociales-sur-les-services-de-garde-a-lenfance.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1984). *Mémoire du Conseil du statut de la femme à la Commission consultative sur le travail*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 182 p., <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire-a-la-commission-consultative-sur-le-travail.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).

- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1978). *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 335 p., https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/pour_les_quebecoises_egalite_independance.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- CORBELL, Christine et al. (2011). *Parents-étudiants de l'UQAM : réalités, besoins et ressources*, [en ligne], Montréal, Institut de recherche et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, 72 p., https://iref.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/56/2020/02/Collection_Agora_no_1_23_fevrier_2011-en_ligne.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- CORMIER, François (2019). « Les services de garde en milieu familial veulent des augmentations de 35 % », *Journal de Québec*, 14 septembre, [en ligne], <https://www.journaldequebec.com/2019/09/14/les-services-de-garde-en-milieu-familial-veulent-des-augmentations-de-35> (Page consultée le 27 mai 2021).
- COTNOIR LACROIX, Guillaume (2021). « Ma place au travail, une initiative pour dénoncer le manque de places en garderie », *Journal de Québec*, 20 mars, [en ligne], <https://www.journaldequebec.com/2021/03/20/ma-place-au-travail-une-initiative-pour-denoncer-le-manque-de-places-en-garderie-1> (Page consultée le 27 mai 2021).
- COUTURIER, Eve-Lyne (2017). « De gardienne d'enfant à éducatrice en garderie », *Fiche économique*, n° 02, mars, [en ligne], Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Fiche_Garderiers.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- COUTURIER, Eve-Lyne et Philippe HURTEAU (2016). *Les services de garde au Québec : champ libre au privé : rapport de recherche*, [en ligne], Montréal, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 38 p., https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Services_de_garde_WEB.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- DESHARNAIS-PRÉFONTAINE, Noémie et al. (2021). « Les politiques publiques affectant négativement les familles demandeuses d'asile avec des jeunes de 0 à 5 ans au Québec », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 112, issue 1, p. 128-131.
- DESROSIERS, Hélène, et al. (2015). *Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXI^e siècle : rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 249 p., <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/competences-en-litteratie-en-numeratie-et-en-resolution-problemes-dans-environnements-technologiques-clefs-pour-relever-defis-xxie-siecle.pdf> (Page consultée le 31 mai 2021).
- DUMONT Geneviève et Mélanie JULIEN (2020). *Policières, pompières et ambulancières paramédicales : constats sur la présence des femmes dans trois métiers d'urgence : étude*, [en ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 62 p., https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Etu_femmes_urgence_20200224_vweb.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- LES ÉQUIPES DE GESTION DU CPE LA COURTEPOINTE ET DU CPE LA CROISÉE (2021). « En CPE, une profession à rabais! », *Journal de Montréal*, 16 mai, [en ligne], <https://www.journaldemontreal.com/2021/05/16/en-cpe-une-profession-a-rabais> (Page consultée le 27 mai 2021).
- FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES – CSN (2019). « Sondage auprès des CPE et milieux familiaux régis et subventionnés », dans *FSSS-CSN*, [en ligne], <https://fss.qc.ca/sondage-cpe-rsg-penurie/> (Page consultée le 27 mai 2021).

- FORTIN, Pierre (2019). « Système de garde à l'enfance au Québec : un formidable effet de levier », *Premières en affaires*, hiver, [en ligne], <https://premieresenaffaires.com/a-la-une/systeme-de-garde-a-lenfance-universel-au-quebec> (Page consultée le 27 mai 2021).
- FRANCCEUR, Marie-Claude et al. (2019). *Les besoins de garde des parents-étudiants québécois et les services qui leur sont offerts en milieu d'études : rapport de recherche*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 37 p., https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Etude_Garde_Parents-etudiants.pdf (Page consultée le 28 mai 2021).
- GINGRAS, Lucie, Nathalie AUDET et Virginie NANHOU (2011). *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009 : portrait québécois et régional*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 314 p., <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-sur-lutilisation-les-besoins-et-les-preferences-des-familles-en-matiere-de-services-de-garde-2009-portrait-quebecois-et-regional.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- GOUVERNEMENT DU CANADA (Page consultée le 27 mai 2021). « Nombre total de demandeurs d'asile traités par l'ASFC et IRCC, janvier-décembre », dans *Demandes d'asile par année - 2016 à 2020*, [en ligne], <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/demandes-asile/demandes-asile-2020.html>
- HANLEY, Jill, Lisa MERRY et Janet CLEVELAND (2021). *Les défis vécus par les familles demandeuses d'asile lors de l'installation à Montréal*. Document inédit.
- HOULE, Patricia, Martin TURCOTTE et Michael WENDT (2017). *Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015*, [en ligne], Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm> (Page consultée le 27 mai 2021). N°89-652-X2017001.
- INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (2020). *COVID-19 – Pandémie et travailleurs des écoles primaires et des services de garde éducatifs à l'enfance : sondages sur les attitudes et comportements de la population québécoise*, [en ligne], Québec, Institut national de la santé publique, 4 p., <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3051-travailleurs-ecoles-primaires-services-garde-educatifs-covid19.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- JULIEN, Mélanie et Lynda GOSSÉLIN (2015). « Les études à temps partiel, les retours aux études et la parentalité étudiante », *Recherches féministes*, vol. 28, n° 1, p. 169-189.
- LARIN, Vincent (2021). « Des bris de services sont à craindre dans les CPE, dit leur association », *Journal de Québec*, 21 janvier, [en ligne], <https://www.journaldequebec.com/2021/01/21/des-bris-de-services-sont-a-craindre-dans-les-cpe-dit-leur-association> (Page consultée le 27 mai 2021).
- LEDUC, Julie (2020). « Pénurie d'éducatrices : une opération de recrutement est lancée », *Naitre et grandir*, 9 décembre, [en ligne], <https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2020/12/09/operation-recrutement-combler-penurie-educatrices> (Page consultée le 27 mai 2021).
- MARTIN, Valérie (2020). « Mieux soutenir le personnel des services de garde », *Actualités UQAM*, 25 septembre, [en ligne], <https://www.actualites.uqam.ca/2020/etude-personnel-des-services-de-garde-urgence-debut-pandemie> (Page consultée le 27 mai 2021).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021a). « Devenir éducatrice ou éducateur », dans *Services de garde*, [en ligne], <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/personnel/devenir-educateur/Pages/index.aspx>
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021b). « Formation et perfectionnement », dans *Services de garde*, [en ligne], <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/rsg/formation-perfect/Pages/index.aspx>

- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021c). « Qui est admissible à la contribution réduite? », dans *Services de garde*, [en ligne], <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/programme-contribution-reduite/Pages/admissible.aspx>
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (Page consultée le 27 mai 2021d). « Une solide formation », dans *Services de garde*, [en ligne], https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/personnel/devenir-educateur/Pages/solide_formation.aspx
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2021a). *Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, [en ligne], Québec, Ministère de la famille, 42 p., <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cahier-consultation-SGEE.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2021b). « La participation au marché du travail des parents de jeunes enfants au Québec en 2016 », *Bulletin Quelle famille?*, vol 8, n° 1, 15 p., [en ligne], https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/304-03_QuelleFamille-vol8n1_v6.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2020). *Taux et échelles de salaires du personnel de garde*, [en ligne], <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/taux-et-echelles-de-salaires-personnes-salariees.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2019a). *Accueillir la petite enfance : programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance*, version 2019, [en ligne], Ministère de la Famille, 196 p., https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2019b). *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2016 : analyse des rapports d'activités 2015-2016 soumis par les divisions des entreprises de services de garde éducatifs à l'enfance*, [en ligne], Ministère de la Famille, 103 p., <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/situation-sg-2016.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014). *Portrait des garderies non subventionnées du Québec : enquête auprès des propriétaires de garderies non subventionnées*, [en ligne], Ministère de la Famille, 47 p., https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/portrait_gns.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (Page consultée le 27 mai 2021). « Demandeur d'asile », dans *Immigrer au Québec – Immigration humanitaire*, [en ligne], <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/immigration-humanitaire/demandeur-asile/index.html>
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (2021). *Guide des services offerts aux personnes demandeuses d'asile par le gouvernement du Québec*, [en ligne], Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 17 p., https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Guide_accessible_demandeurs_asile_2021.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- MOLINIER, Pascale, Sandra LAUGIER et Patricia PAPERMAN (2009). *Qu'est-ce que le care? : souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot, 302 p.
- MORANTZ, Gillian *et al.* (2013). "Resettlement Challenges Faced by Refugee Claimant Families in Montreal: Lack of Access to Child Care", *Child and Family Social Work*, vol. 18, issue 3, p. 318-328.
- OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS (Page consultée le 31 mai 2021). « Taux de faible revenu selon la mesure du faible revenu (MFR) chez les enfants âgés de 0 à 5 ans », dans *Nos données – Environnement familial – Pauvreté*, [en ligne], <https://tout-petits.org/donnees/environnement-familial/conditions-economiques/pauvrete/pauvrete-mfr-0-17/>

- OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*, [en ligne], Montréal, Observatoire des tout-petits, 58 p., <https://tout-petits.org/img/dossiers/qualite/Dossier-Qualite-Service-de-garde-V11-LR.pdf> (Page consultée le 27 mai 2021).
- PLANTE, Isabelle et al. (2019). "The Interest Gap: How Gender Stereotype Endorsement about Abilities Predicts Differences in Academic Interests", *Social Psychology of Education*, vol. 22, issue 1, p. 227-245.
- RONDEAU, Jasmine (2020). « Une coopérative pour garder les enfants d'agricultrices? », *Le Soleil*, 26 septembre, [en ligne], <https://www.lesoleil.com/actualite/le-fil-groupe-capitales-medias/la-lente-avancee-des-fermieres-2d851c486a622dda5e4a153e9e0f238f/une-cooperative-pour-garder-les-enfants-dagricultrices-dc4ced81c10aacf3c7db63e7bc01d3ee> (Page consultée le 27 mai 2021).
- SCHUÉ, Romain (2021). « Combien d'enfants sont réellement en attente d'une place subventionnée? », *Radio-Canada - Info*, 12 mai, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1792395/enfants-garderie-cpe-quebec-famille-liste-attente> (Page consultée le 27 mai 2021).
- SIOUI, Marie-Michèle (2020). « 4000 enfants de plus sur la liste d'attente », *Le Devoir*, 29 août, [en ligne], <https://www.ledevoir.com/societe/education/584999/garderies-4000-enfants-de-plus-sur-la-liste-d-attente> (Page consultée le 27 mai 2021).
- SYNOPSIS RECHERCHE (2021). *La valorisation du travail des éducatrices et éducateurs en petite enfance au Québec : un sondage commandé par l'Association québécoise des centres de la petite enfance*, [en ligne], Synopsis recherche, https://www.aqcpe.com/content/uploads/2021/05/aqc.02-perception-des-travailleuseuses-en-petite-enfancevf_public.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).
- TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES (2019a). *Les familles immigrantes et leurs tout-petits : défis et pistes d'action : perspective des organismes communautaires au service des nouveaux arrivants. Rapport d'enquête*, [en ligne], Montréal, TCRI, http://tcri.qc.ca/images/publications/volets/volet-jeunes/2019/Rapport_denqu%C3%AAt%200-5_ans.pdf (Page consultée le 17 mai 2021).
- TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES (2019b). *Les familles immigrantes et leurs tout-petits au Québec : mise en perspective des données de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE, 2015)*, [en ligne], Montréal, TCRI, http://tcri.qc.ca/images/publications/volets/volet-jeunes/2019/TCRI_-_Rapport_Parentalit%C3%A9.pdf (Page consultée le 17 mai 2021).
- TVA NOUVELLES (2020). « 837 garderies en moins depuis mars au Québec », *Journal de Montréal*, 26 décembre, [en ligne], <https://www.journaldemontreal.com/2020/12/26/difficile-de-trouver-une-garderie-en-temps-de-pandemie-1> (Page consultée le 27 mai 2021).
- VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (2020). « Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance : audit de performance et observations du commissaire au développement durable », dans *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021*, [en ligne], Québec, Vérificateur général du Québec, chap. 2, https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/165/vgq_ch02_cpe_web.pdf (Page consultée le 27 mai 2021).

csf.gouv.qc.ca

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 